

## A propos des rythmes scolaires à Sainte-Luce

Il est important de rappeler ici l'historique de l'organisation du temps scolaire à Sainte-Luce.

### **Une recherche de qualité :**

L'ancienne municipalité a voulu mettre l'accent sur la qualité de la formation et de l'éveil des enfants de la commune. Elle a donc lancé, avec des associations de jeunesse, une démarche de Plan Educatif Local en vue de coordonner l'action des enseignants et des animateurs associatifs en contact avec les enfants.

Avec l'instauration du soutien individuel, cela a permis la mise en place de temps alternés le midi entre temps de soutien, repas et actions éducatives financées par la mairie.

Aussi, lorsque l'organisation du temps scolaire sur 4 jours et demi a été instaurée, il a été assez facile de mettre en place les TAP sur la base de l'expérience acquise.

C'est toute cette histoire qui a permis de nouer des liens avec plusieurs associations en direction des jeunes ; c'est pourquoi, encore aujourd'hui, un des 3 volets de la convention avec Ecopole (renouvelée lors du Conseil municipal d'octobre dernier) porte sur la « *coordination et participation à un programme d'Educatons d'Education à l'Environnement* ».

C'est tout cet historique, fait d'actions éducatives, de bilans, de recherches et d'ajustement, qui explique pourquoi 82% des élèves lucéens participent aux TAP, et pourquoi 85% des familles estiment que la réforme du temps scolaire est positive pour les apprentissages des enfants (enquête effectuée par la mairie).

### **Les divers intérêts catégoriels :**

Bien entendu, l'organisation des temps scolaires a un impact sur le fonctionnement de la société à l'extérieur de l'école. Il n'est donc pas surprenant que diverses catégories de la population expriment leur point de vue catégoriel sur cette question.

Par exemple, les professionnels du tourisme sont habituellement opposés à la diminution de la durée des vacances scolaires ; alors que leur diminution permettrait d'alléger les rythmes hebdomadaires. Dans beaucoup de pays européens, les vacances scolaires sont plus courtes qu'en France.

Pas étonnant que certains parents évoquent les difficultés de garde des enfants ou que des enseignants préfèrent effectuer leur service sur 4 jours plutôt que sur 4 jours et demi.

Il est vrai, aussi, que l'organisation des temps scolaires ne règlent pas, par miracle, tous les problèmes d'organisation et de moyens de l'école : qualité des locaux, effectifs des enseignants (et des élèves par classe), remplacements en cas de maladie, ...

Mais ce ne sont pas ces divers points de vue catégoriels qui doivent guider une véritable politique éducative.

### **Revenir à l'essentiel : la qualité de l'apprentissage des enfants :**

Au plan national, c'est bien la question de la qualité de l'apprentissage de enfants en France, par rapport aux systèmes éducatifs des autres pays qui est posée ; ainsi que le nombre énorme de jeunes qui sortent de notre système éducatif sans emploi ni qualification chaque année (même si ce nombre semble avoir été réduit à 100 000 ces dernières années).

Et les rythmes scolaires sont bien un des éléments importants de cette qualité de l'apprentissage : d'une part, c'est le matin que les enfants sont plus réceptifs et plus frais pour les apprentissages, et d'autre part les interruptions (hebdomadaires et pour les vacances scolaires) démobilisent les enfants dans leurs apprentissages.

De plus, les TAP ouvrent les esprits et concourent à former des futurs citoyens.

A Sainte-Luce, il est aujourd'hui choquant qu'une organisation dont 85% des parents reconnaissent l'efficacité pour les apprentissages scolaires et dont seulement 27% demandent la modification, soit arbitrairement modifiée par la municipalité.

Il est vrai qu'avant la consultation, le Maire avait annoncé la couleur et sa volonté de revenir à la semaine de 4 jours. Les TAP coûtent-ils trop cher à la municipalité ???

**De plus, cela pose la question de la valeur, aux yeux de la majorité actuelle, de la concertation et de l'appel à l'expertise d'usage des citoyennes et citoyens.**